

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Paul Langevin - BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Paul Langevin - BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle - en apprentissage (36673)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Paul Langevin - BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle - en apprentissage (36673)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	97	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes avec une attention particulière pour le domaine scientifique (Mathématiques et Physique)	Notes des Bulletins et la fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Le comportement en classe	Appréciations des enseignants (bulletins et fiche avenir)	Très important
	Des appréciations qui démontrent une volonté de réussir , un engagement	Appréciations des enseignants (bulletins et fiche avenir) et éléments chiffrés sur l'assiduité.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans le cadre des formations en apprentissage, le CFAI valide le projet professionnel des futurs apprentis par :

- Un test psychotechnique vérifiant la capacité à apprendre et les capacités techniques nécessaires à l'environnement industriel, tel que la concentration (raisons de sécurité), l'imagerie mentale (plans...), l'organisation, le langage (vérification des Dys)
- Un entretien en visio avec un consultant de profil psychologue du travail qui permettra de déterminer si le postulant connaît bien le diplôme dans lequel il s'inscrit, afin d'éviter toute erreur d'orientation et de mesurer et mettre en place des outils d'accompagnement si nécessaire pour amener l'apprenti à la réussite.
- L'étude du dossier scolaire afin de valider les pré-requis.

Cette procédure ne peut être mise en œuvre que si vous répondez aux mails que le CFAI vous adresse. Il est IMPERATIF de suivre les consignes transmises par mail (complétude du dossier , délais de réponse à observer...)

Les BTS Industriels sont ouverts aux titulaires (ou futurs titulaires) de

- Baccalauréat professionnel de la filière
- Baccalauréat technologique, à dominante industrielle
- Baccalauréat général, à dominante scientifique.
- Aux titulaires de certification équivalentes, à dominante technique ou industrielle.

Pour les postulants, déjà scolarisés dans l'établissement et souhaitant aller en apprentissage au sein du même établissement, une procédure de « montée pédagogique » pourra être mise en place. La pertinence de cette procédure accélérée sera laissée à l'appréciation du CFAI et de l'équipe pédagogique de l'établissement.

A titre d'information, nous validons par notre processus, 62% des projets des postulants, le reste se voit proposer une orientation

plus adéquate.

Nb : la validation du projet professionnel est obligatoire. Une fois le projet validé, le candidat intégrera notre cvthèque pour mise en relation avec les entreprises nous ayant communiqué leurs besoins d'alternance.

Il sera également accompagné par un conseiller formation dédié pour faire le point sur sa recherche en fonction de son profil (handicap, mobilité etc..).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- En parallèle de votre demande Parcoursup, il est possible de déposer votre candidature en ligne sur le site du CFAI.
<https://www.formation-industries-paca.fr/>
- Bien lire le référentiel et les métiers visés par le diplôme pour conforter votre choix d'orientation
- Favoriser une lettre de motivation ciblée sur le diplôme par apprentissage comportant des détails de votre projet personnel d'orientation et votre prochaine situation d'apprenti(e)
- Si réorientation, merci de motiver votre projet de réorientation
- Être assidu en cours

Signature :

Christine BARTAK,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Paul Langevin